

LE POSITIVISME PHILOSOPHIQUE : AUGUSTE COMTE

Mary Pickering

Université Saint-Louis - Bruxelles | « [Revue interdisciplinaire d'études juridiques](#) »

2011/2 Volume 67 | pages 49 à 67

ISSN 0770-2310

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2011-2-page-49.htm>

Pour citer cet article :

Mary Pickering, « Le positivisme philosophique : Auguste Comte », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 2011/2 (Volume 67), p. 49-67.
DOI 10.3917/riej.067.0049

Distribution électronique Cairn.info pour Université Saint-Louis - Bruxelles.

© Université Saint-Louis - Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le positivisme philosophique : Auguste Comte

Mary PICKERING
Professeur d'histoire à San José State University

Introduction

Auguste Comte s'attribuait volontiers l'invention de nouveaux termes, tels que sociologie, sociolatrie et sociocratie. Il se targuait aussi d'avoir eu la modestie de ne pas appeler sa philosophie « comtisme », en faisant remarquer que sa philosophie positiviste, contrairement à d'autres, comme le christianisme ou le fouriérisme, était « la seule » qui n'était pas nommée d'après son fondateur¹. Il caractérisa donc, dans un premier temps, sa doctrine de « philosophie positive ». Il ne prétendit jamais avoir inventé le mot « positif » mais, suivant son habitude, ne dit pas non plus où il l'avait trouvé. Il prenait soin de passer sous silence ses prédécesseurs afin de mettre en avant son originalité et sa créativité. L'expression « philosophie positive » a finalement été remplacée par le terme « positivisme » qui s'est enrichi à son tour de nuances selon les changements de direction de la trajectoire de Comte. Il en est résulté qu'à l'époque de sa mort, en 1857, il y avait, comme le fait remarquer Annie Petit, de multiples variantes de positivisme². Ce flottement dans la signification du positivisme engendra des désaccords parmi ses disciples et continua à générer des controverses chez les commentateurs après sa mort.

Je remercie sincèrement Anastasios Brenner d'avoir pris sur son temps pour traduire cet article de l'anglais au français.

¹ Auguste COMTE, « Lettre à J.S. Mill du 14 novembre 1843 », in *Correspondance générale et confessions*, Paulo E. de Berrêdo Carneiro, Pierre Arnaud, Paul Arbousse-Bastide, Angèle Kremer-Marietti (éd.), 8 vol., Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1973-1990, 2, p. 212. En abrégé ci-après *CG*.

² Annie PETIT, « Des Sciences positives à la politique positive », in *Auguste Comte : Trajectoires positivistes, 1798-1998*, Annie Petit (éd.), Paris, L'Harmattan, 2003, p. 87.

Le mot « positivisme » a en effet une longue histoire. Il dérive du latin *ponere*, qui veut dire « poser », « déposer ». Le participe passé de *ponere* est *positus*. Depuis le XIII^e siècle, « positif » signifie ce qui est « établi », généralement par institution divine ou humaine. Au XVI^e siècle, le terme en vient à désigner une connaissance fondée sur des faits et donc caractérisée par sa certitude³. Angèle Kremer-Marietti, commentatrice de Comte, révèle une première occurrence de l'expression « sciences positives » dans les *Essais sur l'histoire des belles-lettres, des sciences et des arts* de Juvenel de Carlenças, publiés en 1740. Celui-ci écrit : « On comprend sous ce nom [l'Histoire Naturelle] toutes les sciences positives et fondées sur l'expérience »⁴. L'objet des sciences est de nous faire admirer « la grandeur, la bonté et la sagesse de l'Auteur de la nature », autrement dit, Dieu⁵; ce qui n'empêchait pas des philosophes anti-cléricaux d'utiliser également le mot « positif » dans une intention toute différente. Ainsi, Jacques-André Naigeon, dans son *Encyclopédie méthodique*, définissait le « positif » comme quelque chose d'« incontestable », fondé sur l'induction et la vérification. Il affirme : « Il est évident que rien ne serait plus ridicule que de traiter la théologie chrétienne comme une science positive »⁶. Quelques années plus tard, dans *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, de 1800, Madame de Staël appelle les sciences exactes « sciences positives » en faisant l'éloge de leur exactitude et de leur rectitude ; ces qualités font défaut aux études morales et politiques dans lesquelles les erreurs prolifèrent en raison des passions et de « l'esprit de parti ». À la suite de Condorcet, qui avait cherché à étendre la méthode scientifique au domaine social, Madame de Staël prévoyait la création de *sciences* morales et politiques – les sciences sociales –

³ T. R. Wright, *The Religion of Humanity : The Impact of Comtean Positivism on Victorian Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 18 ; Paul ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1981, p. 1490.

⁴ Angèle KREMER-MARIETTI, *Le Concept de science positive : ses tenants et ses aboutissants dans les structures anthropologiques du positivisme*, Paris, Klincksieck, 1983, pp. 22-23.

⁵ Félix de JUVENEL de CARLENCAS, *Essais sur l'histoire des belles-lettres, des sciences et des arts*, 2^e éd., vol. 2, Lyon, 1757, p. 86.

⁶ Jacques André NAIGEON, *Encyclopédie méthodique : Philosophie ancienne et moderne*, vol. 1, Paris, 1791, pp. XXIII, 420.

fondées sur la « philosophie des sciences positives », en d'autres termes, la méthodologie scientifique qui unifiait et guidait la connaissance⁷. Si les études morales et politiques étaient fondées sur la méthode scientifique, elles mèneraient à une connaissance et à un progrès accélérés. Madame de Staël a peut-être été la première à se référer explicitement à la « philosophie des sciences positives » et à la mettre en rapport avec la science sociale. Henri de Saint-Simon, le futur mentor de Comte, avait lu son œuvre ; il avait même cherché à la courtiser. Il reprend, dans un ouvrage de 1804, sa proposition de faire de la « science de l'organisation sociale » une « science positive » fondée sur les théories de la connaissance de Condorcet⁸. Dans ses écrits ultérieurs, Saint-Simon utilise le terme « positif » au sens de ce qui est fondé sur des faits, des expériences, des observations, des raisonnements et des discussions. Il exhortait les savants à créer une synthèse positive, c'est-à-dire une nouvelle synthèse constructive de la connaissance scientifique pour remplacer l'*Encyclopédie* du XVIII^e siècle qu'il jugeait trop révolutionnaire et destructrice⁹. Saint-Simon prétendait s'inspirer d'Aristote et de Bacon afin de créer une « philosophie positive ». Son système scientifique, reliant toutes nos connaissances, avait pour ambition de devenir la base d'une nouvelle « église » qui se substituerait à la théologie traditionnelle¹⁰. Il annoncerait la nouvelle société industrielle du XIX^e siècle. Saint-Simon était confiant que cette philosophie positive prendrait forme dès que les sciences individuelles, comprenant les sciences de l'homme et de la société, deviendraient positives. Il écrit : « Nous en sommes au point que le premier bon résumé des sciences particulières constituera la philosophie positive »¹¹.

⁷ Germaine de STAËL, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, suivi de *L'Influence des passions sur le bonheur, des individus et des nations*, Paris, 1842, pp. 219, 232-233, 234, 238, 425, 483.

⁸ Henri de SAINT-SIMON, « Essai sur l'organisation sociale », in *Henri de Saint-Simon (1760-1825): Selected Writings on Science, Industry, and Social Organization*, Keith Taylor (éd. et trad.), Londres, Croom Helm, 1975, pp. 84-85.

⁹ SAINT-SIMON, « Lettres au Bureau des Longitudes », in *Œuvres de Claude-Henri de Saint-Simon*, 6 vols, Paris, Anthropos, 1966, 6, pp. 261-262.

¹⁰ SAINT-SIMON, « Esquisse d'une nouvelle Encyclopédie », in *Œuvres*, vol. 1, 1^e partie, 90 ; « Nouvelle Encyclopédie », in *Œuvres*, 6, p. 324.

¹¹ SAINT-SIMON, *Correspondance avec M. de Redern*, in *Œuvres*, vol. 1, 1^e partie, p. 109.

1. Le jeune Comte : le but du positivisme et ses deux principes, la loi des trois états et la classification des sciences

En 1817, après avoir été renvoyé de l'École polytechnique pour insubordination, Comte commença à travailler pour Saint-Simon en tant que secrétaire. Né en 1798, il fut profondément marqué par la Révolution française qui avait provoqué tant de conflits dans sa ville natale de Montpellier. Ses professeurs progressistes, comme l'idéologue François Andrieux, et sa lecture attentive de Condorcet et de Montesquieu éveillèrent chez lui un intérêt pour la réforme sociale. Comte voulait achever la réorganisation sociale que les révolutionnaires avaient annoncée mais n'avaient pas menée à terme. Il espérait devenir un réformateur social comme Saint-Simon. Au cours des sept années de leur collaboration, Comte écrivit des articles pour les diverses publications de Saint-Simon et s'imprégna de ses idées. Dès le début, il privilégia le projet d'une philosophie positive que Saint-Simon avait nourri tout d'abord, avant de l'abandonner, dans sa vieillesse, au profit de l'économie politique et de l'organisation pratique de la société. Comte était à même de développer une philosophie positive plus rigoureuse et plus estimable. Contrairement à Saint-Simon qui était autodidacte, Comte avait reçu une formation scientifique qui l'avait conduit à écarter les éléments irrationnels de l'œuvre de son mentor, par exemple, la conviction que le savoir pourrait être unifié grâce à une loi unique, comme la loi de la gravitation¹². De surcroît, il se devait, en tant que scientifique et ingénieur, d'insister plus fortement que Saint-Simon sur le fait que la théorie précède la pratique. Créer un système de pensée était pour lui le premier pas dans la réorganisation de la politique et de la société post-révolutionnaires. Si l'on pouvait se mettre d'accord sur quelques principes irréfutables issus de la science, un consensus social finirait par émerger et un nouveau système moral et politique pourrait être mis en place, menant à une ère d'harmonie et de stabilité. Dans sa jeunesse intrépide et idéaliste, Comte n'hésitait pas à réclamer, dans un premier essai rédigé pour Saint-Simon, la constitution d'une « encyclopédie des idées positives », laissant entendre qu'elle pourrait donner lieu à un « système de morale terrestre ». Cette formule

¹² Henri GOUHIER, *La Jeunesse d'Auguste Comte et la formation du positivisme*, 3 vol., Paris, Vrin, 1933-1941, 3, p. 159.

provoqua un tollé parmi les admirateurs de Saint-Simon¹³. Dans un autre essai de jeunesse, Comte manifesta son pragmatisme et son aversion pour les spéculations sur la nature de l'être :

« Il est temps aujourd'hui de prendre une marche plus raisonnable, de n'admirer, de n'estimer, de ne payer que ce qui est utile, que ce qui peut contribuer au bien-être de l'individu et de l'espèce [...], que la faculté d'abstraire ne soit employée que pour faciliter la combinaison des idées concrètes ; en un mot, que ce ne soit plus l'abstrait qui domine, mais le positif. »¹⁴.

Dès le début de sa carrière, Comte s'employa, au moyen de la philosophie positive, à combattre la pensée vague et abstraite de la métaphysique ainsi que les croyances invérifiables de la théologie. Selon lui, la reconstruction du monde post-révolutionnaire ne pourrait s'accomplir qu'en étendant la méthode scientifique, ou « positive », à l'étude de la société, dernier bastion des métaphysiciens et des théologiens. Saint-Simon, comme Condorcet et Madame de Staël, avait évoqué le besoin d'une nouvelle étude de la société. Comte entendait faire de cette étude une science. Celle-ci serait la clé de voûte de la philosophie positive parce qu'elle compléterait la série des connaissances scientifiques représentée par cette philosophie.

Comte se servait de l'histoire pour rendre manifeste le triomphe inéluctable de la philosophie positive et de la science de la société qu'il nomma « sociologie » en 1839¹⁵. Il formula une loi historique comparable aux lois scientifiques. Grâce à la compréhension des lois du progrès social tirées de l'étude historique, Comte prétendait rendre le développement et le comportement humain plus rationnels et plus prévisibles. La connaissance du monde social permettrait même de les maîtriser. La menace de l'anarchie serait ainsi écartée. Cette loi historique allait devenir la loi principale de la science de la société : la fameuse loi des trois états. Comte « découvrit » cette loi en 1822 et la développa dans son « opuscule fondamental », le *Plan des travaux*

¹³ Auguste COMTE, « Prospectus annonçant le troisième volume de *L'Industrie* », *Écrits de jeunesse 1816-1828*, suivis du *Mémoire sur la cosmogonie de Laplace 1835*, Paulo E. de Berrêdo Carneiro et Pierre Arnaud (éd.), Paris, École Pratique des Hautes Études, 1970, p. 40. En abrégé ci-après *Écrits*.

¹⁴ Auguste COMTE, « Programme d'un travail sur les rapports des sciences théoriques avec les sciences d'application », *Écrits*, p. 61.

¹⁵ Auguste COMTE, *Physique sociale : Cours de philosophie positive, leçons 46 à 60*, Jean-Paul Enthoven (éd.), Paris, Hermann, 1975, p. 88. En abrégé ci-après *Cours*, 2.

scientifiques nécessaire pour réorganiser la société de 1824. Comte exposa cette loi dans sa première œuvre majeure, le *Cours de philosophie positive*, publié en six volumes entre 1830 et 1842.

Selon cette loi, chaque branche du savoir (c'est-à-dire chaque science), tout comme l'esprit humain, suit trois modes de pensée : théologique, métaphysique et positif. De tels paradigmes se constituent parce que tous les aspects de la connaissance sont liés et que l'esprit cherche naturellement à rendre toutes les idées homogènes. Chaque science, chaque société et chaque individu doivent passer par ces états. Il arrive parfois que ces états coexistent, mais malaisément. Chacun de ces trois systèmes théoriques, envisagés dans leur rapport avec l'histoire de l'humanité, influe sur la société et sur la politique car, dans l'esprit de Comte, la société dans sa totalité est comme un organisme vivant dont le développement est influencé par le progrès intellectuel. Puisque les idées mènent le monde, l'évolution intellectuelle et, surtout le développement scientifique, sont la forme la plus avancée de progrès et servent de moteur au changement historique. Et comme tous les aspects de la société sont interdépendants, un changement dans un élément, par exemple dans la vie intellectuelle, induit des modifications dans l'organisme social. En bref, la loi des trois états est une loi globale ; elle ne s'applique pas seulement à l'évolution intellectuelle, mais aussi aux développements social et politique. Elle décrit les différents états du progrès que chaque civilisation doit parcourir jusqu'à son terme, l'âge positif, caractérisé par une coopération sociale poussée quoiqu'imparfaite. Comte pensait que les faiblesses morale et intellectuelle de l'homme ordinaire – son égoïsme naturel et sa léthargie mentale – ne disparaîtraient jamais, même si la société devait connaître un accroissement de la sociabilité et de l'intelligence. Dans l'état théologique, l'homme résout le mystère des occurrences naturelles en les attribuant à des êtres surnaturels qui lui sont semblables. L'idée que les dieux représentent la cause première de tout événement et contrôlent totalement l'univers est une théorie dont l'esprit a besoin dans son enfance pour relier ses observations. Cette première période de l'histoire se subdivise à son tour en trois phases : le fétichisme, le polythéisme et le monothéisme. Dans la première, les dieux résident dans les objets concrets. Dans la seconde, les dieux deviennent indépendants des objets. Enfin, dans la troisième, un dieu unique est le principe dominant. Ce sont les prêtres et les militaires qui gouvernent dans une société qui adopte un mode d'explication théologique ; la théorie du droit divin est la doctrine régnante en politique.

L'état métaphysique de l'histoire, qui commence au XIV^e siècle, est une période de transition. En cherchant les causes premières et les causes finales, on relie les faits observables en faisant appel à des essences personnifiées ou à des abstractions, comme la Nature, laquelle n'est ni surnaturelle ni scientifique. Dans cette évolution, les métaphysiciens remplacent les prêtres en tant que pouvoir spirituel. Les militaires cèdent leur rôle de pouvoir temporel aux légistes, car la société commence à diriger ses activités vers la production, et pas seulement la conquête. Les légistes contribuent à réorganiser le système politique. La situation politique est imprégnée par les doctrines de la souveraineté populaire et des droits naturels.

Dans l'état positif, les délibérations sur les causes premières ou sur les origines ne sont plus admissibles, parce qu'il est désormais reconnu que l'existence d'êtres et d'essences surnaturelles ne peut être prouvée. En revanche, la pensée intellectuelle est caractérisée par des lois scientifiques descriptives, consignnant les « relations constantes de similitude et de succession que les faits ont entre eux »¹⁶. De surcroît, la production ayant remplacé la conquête en tant que but de société, les relations sociales sont fondées exclusivement sur l'industrie. Sur le plan politique, les industriels constituent les dirigeants temporels de cette société laïque et pacifique. Les philosophes positifs, quant à eux, détiennent le pouvoir spirituel. Ils ont une connaissance générale de toutes les sciences et, surtout, de la sociologie. Comte pensait que cette amplitude d'esprit était liée à l'altruisme, un mot qu'il forgea dans les années 1850. Selon lui, puisque les philosophes positivistes possédaient une connaissance générale et, par conséquent, avaient des vues larges et une grande aptitude à la sympathie, ils défendraient les intérêts de la société dans son ensemble.

Cette loi des trois états est l'une des thèses les plus connues de la philosophie comtienne. Elle complète son autre grande thèse qu'est la classification des sciences. Ensemble, elles expriment le triomphe inéluctable de la pensée positive en politique¹⁷. Selon ce schéma classificatoire, l'ordre dans lequel les sciences sont apparues est

¹⁶ Auguste COMTE, « Considérations philosophiques sur les sciences et les savants », repris in *Système de politique positive ou Traité de sociologie instituant la religion de l'Humanité*, 5^e éd., identique à la première, 4 vol., Paris, 1851-1854 ; Paris, Société Positiviste, 1929, vol. 4, « Appendice », p. 144.

¹⁷ Raymond ARON, *Les Grandes doctrines de sociologie historique : Les Cours de Sorbonne*, Paris, Centre de Documentation Universitaire, 1965, p. 59.

fonction de la simplicité des phénomènes et de leur éloignement par rapport à l'homme. Les mathématiques se développèrent d'abord comme un outil de découverte pour les autres sciences¹⁸. L'astronomie prit ensuite la forme d'une science puisqu'elle étudiait les phénomènes les plus simples, ceux qui étaient les plus éloignés de l'homme. La méthode positive fut alors étendue aux disciplines dont l'objet était plus complexe et plus proche de l'homme ; dans l'ordre : la physique, la chimie et la biologie. Comte prétendait que, maintenant que l'astronomie, la physique, la chimie et la biologie étaient devenues des sciences positives, il était temps d'appliquer la méthode positive à l'étude de la société qui prend en compte les phénomènes les plus complexes ; celle-ci était tournée entièrement vers l'homme et représentait le dernier bastion de la pensée théologique et métaphysique. Lorsque l'étude de la société, comprenant la morale et la politique, deviendrait scientifique et revêtirait l'autorité incontestable et la certitude des sciences de la nature, le système de la connaissance humaine serait homogène. La connaissance dans sa totalité serait scientifique et certaine. Une ère nouvelle commencerait alors et les industriels et les philosophes positifs tiendraient le gouvernail.

2. Le développement et la définition du positivisme

La loi des trois états et la classification des sciences lancèrent la carrière de Comte. Ses craintes que Saint-Simon se les approprie menèrent à une rupture avec son mentor en 1824. Son amertume à la suite de cette rupture le porta à minimiser l'influence de Saint-Simon sur son parcours intellectuel et à chercher d'autres sources d'inspiration. Saint-Simon avait emprunté à de nombreux penseurs pour créer sa propre philosophie, et Comte fit de même. L'approche comtienne de la théorie de la connaissance et de la méthode scientifique était façonnée par Francis Bacon, René Descartes, Emmanuel Kant et David Hume. Montesquieu, Johann Gottfried Herder et Georg Wilhelm Friedrich Hegel lui apprirent encore que la société représentait en définitive une mise en œuvre de concepts et, surtout, de principes moraux parce que les gens étaient unis par une

¹⁸ Michel BOURDEAU, « Auguste Comte », *Stanford Encyclopedia of Philosophy*
<http://plato.stanford.edu/entries/comte/>

vision commune du monde. Quand la philosophie dominante changeait, la moralité et la politique suivaient. Les Lumières écossaises (Hume, William Robertson, Adam Ferguson et Adam Smith) et les idéologues (Condorcet, Pierre-Jean-Georges Cabanis, Antoine-Louis Claude Destutt de Tracy et J.B. Say) exercèrent également une influence sur Comte en raison de leurs efforts respectifs pour promouvoir une étude scientifique de la société. Les théocrates Joseph de Maistre et Louis de Bonald lui ont enseigné que le déclin de la religion et de l'autorité spirituelle avait détruit l'harmonie de la société, conduisant à un excès d'individualisme et de division sociale. La doctrine phrénologique de Franz Gall offrait à Comte un substitut matérialiste aux explications religieuses du monde et de l'existence humaine ainsi qu'une preuve biologique de l'existence de la sociabilité chez toute femme et tout homme. Comte sut faire fructifier ses sources d'inspiration et, grâce à sa propre puissance intellectuelle, parvint à élaborer une doctrine originale, son système positif, qu'il développa en détail dans ses principales œuvres philosophiques : le *Cours de philosophie positive* (1830-42), le *Discours sur l'esprit positif* (1844), le *Discours sur l'ensemble du positivisme* (1848), le *Système de politique positive* (1851-1854), le *Catéchisme positiviste* (1852), l'*Appel aux conservateurs* (1855) et la *Synthèse subjective* (1856)¹⁹.

Le *Cours de philosophie positive* trace les grandes lignes de sa philosophie. C'est dans cette œuvre que Comte, non seulement parcourt toute l'histoire des sciences pour illustrer sa loi des trois états, mais crée le terme « sociologie » pour désigner la science de la société, et utilise pour la première fois le terme « positivisme » au lieu de philosophie positive. Il écrit :

« L'histoire intellectuelle des derniers siècles nous montre, en effet, que c'est principalement sur le terrain de la physique qu'a lieu, d'une manière formelle, la lutte générale et décisive de l'esprit positif contre l'esprit métaphysique : en astronomie, la discussion a été peu marquée, et le positivisme a triomphé presque spontanément, si ce n'est au sujet du mouvement de la terre »²⁰.

¹⁹ Pour en savoir plus sur le développement intellectuel de Comte, voir Mary PICKERING, *Auguste Comte : An Intellectual Biography*, 3 vol., New York, Cambridge University Press, 1993-2009.

²⁰ Auguste COMTE, *Philosophie première : Cours de philosophie positive, leçons 1 à 45*, Michel Serres, François Dagonet, Allal Sinaceur (éd.), Paris, Hermann, 1975,

Il n'introduit pas ici le mot avec ostentation et ne s'en attribue pas l'invention. Il est possible qu'il l'ait emprunté au disciple de Saint-Simon, Saint-Amand Bazard, qui avait employé le mot « positivisme » au cours de l'été 1829. Prosper Enfantin, le chef de file des saint-simoniens, l'avait également utilisé²¹. Car Comte avait collaboré au journal des saint-simoniens, *Le producteur*, en 1825 et au début de 1826.

Dans le *Cours* et dans ses écrits ultérieurs, Comte s'employa à clarifier sa notion de positivisme. Le positivisme ne considère comme valide que les domaines de connaissance auxquels la méthode positive, c'est-à-dire scientifique, s'applique. Il insistait sur la nécessité de faire des observations, directes ou indirectes, des faits concrets et réels, pour ensuite se servir de ces faits afin de créer des lois scientifiques qui expliquent comment opèrent les phénomènes, et non pourquoi. Ces lois descriptives doivent exprimer les relations spatiales et temporelles des phénomènes en des termes qui soient aussi certains et précis que possible. Pour être vraiment scientifiques, ces lois doivent être prédictives ; elles doivent permettre le passage du présent à l'avenir et du connu à l'inconnu²². Comte écrit : « *Science, d'où prévoyance ; prévoyance, d'où action* »²³. Aider les gens à percevoir les régularités devrait leur permettre de façonner leur société et leur monde de manière plus efficace. Comte détestait toute connaissance qui n'avait pas de valeur utilitaire. Il réprouvait aussi le fait d'accumuler des connaissances dans le but de se livrer au doute et au scepticisme. C'était l'erreur des philosophes qui versaient par trop dans la critique. Un tel négativisme était préjudiciable à la société qui avait besoin de croyances pour fonctionner. Le dogmatisme était « l'état normal de l'intelligence humaine »²⁴. Être positif, c'était en fait approuver quelque chose. Dans le *Discours sur l'esprit positif* de

p. 454. En abrégé ci-après *Cours*, 1.

²¹ Pour l'usage par Saint-Amand BAZARD du terme « positivisme » voir *Doctrine de Saint-Simon, Première Année, 1829*, 2^e éd., Paris, 1830, p. 416. Prosper ENFANTIN emploie le terme dans une lettre à Bailly en avril 1830, Fonds Enfantin, p. 7644, vol. 107, Bibliothèque de l'Arsenal.

²² Larry LAUDAN, « Towards a Reassessment of Comte's 'Méthode Positive' », *Philosophy of Science*, 38, 1971, pp. 37-40.

²³ *Cours*, 1, p. 45. Souligné dans le texte.

²⁴ Auguste COMTE, « Considérations sur le pouvoir spirituel », *Système*, vol. 4, « Appendice », p. 202.

1844, Comte résume son opinion selon laquelle « le positif » désigne le réel, l'utile, le certain, le précis, le positif (par opposition au négatif) et le relatif²⁵.

La relativité au cœur du positivisme est un trait dont Comte était très fier. C'est une position qu'il soutenait depuis le début de sa carrière, lorsqu'il travaillait avec Saint-Simon. Il écrit en 1817 : « Il n'y a rien de bon, il n'y a rien de mauvais, absolument parlant ; tout est relatif, voilà la chose absolue »²⁶. Son relativisme était rattaché à sa conviction que « l'exacte réalité [ne peut] être jamais, en aucun genre, parfaitement dévoilée »²⁷. Il était notamment impossible de saisir complètement la réalité sociale, laquelle est extrêmement complexe et imprégnée des préjugés humains. Cependant, Comte se déroba face aux ramifications du relativisme ; l'évolution de sa propre foi dans le progrès reflétait sa croyance en des valeurs absolues et des normes de jugement qui exigeaient l'amélioration de la condition humaine.

Comte avait bien des opinions sur ce que le positivisme ne doit pas être. Il déclarait que le positivisme différait des statistiques, lesquelles ne reconnaissent pas la complexité et la variation de l'individu ou de la société, dont le comportement ne peut être quantifié. Il mettait aussi en garde contre la réduction du positivisme à un pur rationalisme ou à un empirisme intégral. L'induction, comme la déduction, devaient être prises en compte. Le rationalisme serait inefficace sans expérience concrète. L'empirisme poussé à son extrême serait également absurde. Bien que Comte recommandât l'observation comme méthode de recherche sociologique, il faisait remarquer qu'un empirisme intégral serait stérile, car accumuler des faits d'observation ponctuels au sujet d'une réalité qu'on ne peut saisir entièrement serait non systématique et non productif. Car les faits ne peuvent être perçus ou reliés sans formuler d'abord une théorie *a priori*, ce qui requiert un travail d'imagination et pas seulement l'intervention de la raison. Enfin, les faits en eux-mêmes sans lien avec les lois générales n'ont ni valeur prédictive ni utilité. Ayant conscience des limites de l'esprit, Comte écrit :

²⁵ Auguste COMTE, *Discours sur l'esprit positif*, Paris, Union générale d'éditions, 1963, pp. 126-130.

²⁶ Auguste COMTE, « Premier aperçu d'un travail sur le gouvernement parlementaire, considéré comme régime transitoire », *Écrits*, p. 71.

²⁷ *Cours*, 2, pp. 103-104.

« L'homme est incapable par sa nature non seulement de combiner des faits et d'en déduire quelques conséquences, mais simplement même de les observer avec attention, et de les retenir avec sûreté, s'il ne les rattache immédiatement à quelque explication. En un mot, il ne peut pas plus y avoir d'observations suivies sans une théorie quelconque, que de théorie positive sans observations suivies. »²⁸.

Comte préconisait le recours aux hypothèses provisoires comme des artifices commodes pour relier les faits et formuler les lois naturelles. Ces hypothèses ne pouvaient être considérées comme des théories scientifiques avant d'être vérifiées par l'induction et la déduction. En reconnaissant l'importance des hypothèses comme artifice utile et commode pour la recherche scientifique, Comte anticipait sur les travaux de Hans Vaihinger et d'Henri Poincaré.

Contrairement à la représentation qu'on en donne habituellement, Comte était loin d'être un penseur scientifique, mettant une foi absolue dans la possibilité pour la science de résoudre tous les problèmes. Il écrit :

« Il faut reconnaître que, par une loi irrécusable de la nature humaine, nos moyens pour concevoir de nouvelles questions [sont] beaucoup plus puissants que nos ressources pour les résoudre, ou en d'autres termes l'esprit humain [est] bien plus apte à imaginer qu'à raisonner »²⁹.

L'imagination était en fait très utile. Quelques mois avant qu'il meurt d'un cancer de l'estomac, à Paris, en 1857, Comte écrit : « Au point actuel de l'essor positiviste, c'est du sentiment et de l'imagination que dépend son ascendant, et le raisonnement sera désormais secondaire »³⁰. L'une des forces de l'imagination est qu'elle aide à créer des types de « fiction scientifique » – des cas hypothétiques – pour élucider provisoirement divers problèmes scientifiques jusqu'à la découverte de preuves meilleures. Par exemple, un biologiste pourrait introduire « des organismes purement fictifs » entre les organismes déjà connus, afin de rendre les séries biologiques plus homogènes, plus continues et plus régulières. Comme on peut le voir dans son traitement des hypothèses et des fictions scientifiques, Comte voulait accorder à l'imagination « le

²⁸ Auguste COMTE, « Considérations philosophiques sur les sciences et les savants », *Système*, vol. 4, « Appendice », p. 141.

²⁹ Auguste COMTE, *Cours*, 1, p. 99.

³⁰ Auguste COMTE, « Lettre à Henry Dix-Hutton du 28 juin 1857 », *CG*, 8, p. 502.

champ le plus vaste et le plus fertile » pour découvrir, observer et coordonner les faits³¹. Afin d'éviter de donner à la raison une importance excessive dans la recherche scientifique, il refusait délibérément de formuler des règles compliquées, universelles et anhistoriques pour la démarche scientifique ; il n'a jamais proposé un organon de la science. Selon lui, les règles rationalistes purement abstraites, non seulement rendent la recherche scientifique moins souple, mais se rapprochent dangereusement des pratiques métaphysiques³². De telles règles n'étaient pas sans rappeler une manière de penser absolutiste. En tenant compte des préoccupations esthétiques des scientifiques dans l'élaboration de leurs hypothèses, Comte anticipait sur les travaux de Thomas Kuhn. L'injonction comtienne d'éviter de s'appuyer exclusivement sur le rationalisme pour saisir le monde « réel » se retrouve chez Jean Baudrillard qui privilégie de façon analogue le rôle de la fiction dans l'analyse sociale³³.

L'intention de Comte était d'offrir à ceux qui étudient la société une palette de ressources la plus large possible qui leur permette de construire des théories sans tomber dans une observation fastidieuse des faits qui ne mènerait nulle part. Il leur serait permis d'aller au-delà des preuves directes sans oublier qu'en définitive, toute théorie positive renvoie à des phénomènes concrets et réels. Surtout, les scientifiques ne devaient pas négliger le volet social et éthique du positivisme, dont Comte affirmait toujours qu'il n'était pas dépourvu de valeurs, contrairement à ce qu'on croit généralement. La sociologie devait guider le scientifique en garantissant « le plus grand bonheur possible [à] l'espèce humaine »³⁴. On ne pouvait pas étudier la société de façon abstraite. On devait étudier la société pour la changer. Comte soutenait que la connaissance devait être utile et productive, qu'elle devait rehausser le pouvoir de l'homme sur la nature et améliorer l'aspect matériel de l'existence sociale³⁵. Les sciences ne devaient pas servir l'appétit de pouvoir et de conquête de l'homme.

³¹ Auguste COMTE, *Cours*, 2, pp. 102, 728.

³² Robert C. SCHARFF, *Comte after Positivism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, pp. 7, 65.

³³ Mike GANE, *Auguste Comte*, Londres, Routledge, 2006, p. 20.

³⁴ Auguste COMTE, « Troisième considération sur la morale », in *L'Industrie, Écrits*, p. 93.

³⁵ Angèle KREMER-MARIETTI, *Le Concept de science positive*, p. 53.

3. Le positivisme comme politique et comme religion

Méfiant à l'égard des scientifiques que leur spécialité rendait étroits d'esprit et égoïstes, Comte cherchait à légitimer ses théories en faisant appel à l'opinion du peuple. À cette fin, il essayait de montrer, au fil de ses écrits, que ses théories scientifiques s'accordaient parfaitement avec le sens commun universel. Témoignant de l'influence de Descartes, Comte supposait que l'esprit positif ou scientifique était simplement l'extension du sens commun qui guidait les premiers pas du scientifique. Il soutenait que l'esprit scientifique et le sens commun étaient analogues parce que tous deux avaient « le même point de départ expérimental, le même but de lier et de prévoir, la même préoccupation continue de la réalité, [et] la même intention finale d'utilité »³⁶. Son rapprochement du positivisme et du sens commun reflète un intérêt constant pour le concret qui trouve son origine dans sa formation d'ingénieur, l'aversion qu'elle véhicule pour ce qui est hermétique et l'accent mis sur l'utile. Comte a toujours voulu démystifier le mécanisme de la pensée en cherchant le point de départ tangible – l'expérience commune ou immédiate – à la source de toute forme d'abstraction. De cette manière, il espérait démontrer que l'esprit positif est en définitive l'état normal de l'esprit humain. La tournure d'esprit scientifique pouvait alors devenir celle de la « généralité des hommes »³⁷.

Soucieux de cette généralité des hommes, principalement des ouvriers, Comte transforma le positivisme en mouvement politique après la Révolution de 1848. Dans son *Discours sur l'ensemble du positivisme*, qu'il écrivit cette même année, il annonce :

³⁶ Auguste COMTE, *Traité philosophique d'astronomie populaire*, Paris, Fayard, 1985, p. 53. Auguste COMTE écrit également : « La science constitue toujours un simple prolongement de la commune sagesse. Jamais elle ne crée réellement aucune doctrine essentielle. Les théories se bornent à généraliser et à coordonner les aperçus empiriques de la raison universelle, afin de leur procurer une consistance et un développement qu'ils ne pourraient autrement acquérir », *Catéchisme positiviste*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 133.

³⁷ Michel SERRES, *Cours*, 1, p. 523, note 7 ; Pierre ARNAUD, *Pour connaître la pensée d'Auguste Comte*, Paris, Bordas, 1969, p. 58 ; Pierre DUCASSE, *Méthode et intuition chez Auguste Comte*, Paris, Félix Alcan, 1939, pp. 28-42 ; Angèle KREMER-MARIETTI, *Concept de science positive*, p. 17.

« Le positivisme se compose essentiellement d'une philosophie et d'une politique, qui sont nécessairement inséparables, comme constituant l'une la base et l'autre le but d'un même système universel, où l'intelligence et la sociabilité se trouvent intimement combinées »³⁸.

L'intelligence et la sociabilité représentent les deux aspects essentiels de la nature humaine ; chacune doit être cultivée, et la seule manière de les développer est d'avoir un état dirigé par des philosophes positivistes qui soient en charge du pouvoir spirituel, et par des industriels qui représentent le pouvoir temporel.

L'interconnexion entre philosophie et politique a toujours été une source d'intérêt pour Comte qui, dès le début de sa carrière, a cherché à reconstruire le monde politique et social qui avait été bouleversé par la Révolution française. L'harmonie intellectuelle était le premier pas du projet de rénovation ; elle était traitée dans le *Cours*, qui fournissait les principes pour créer un consensus. Enhardi par la Révolution de 1848 qui avait attiré son attention sur les problèmes nouveaux de l'aliénation et de l'atomisme, Comte insista sur le besoin pressant d'une reconstruction politique et sociale afin d'assurer le bien-être commun. Dans leur quête d'indépendance, les individus, pensait-il, oublièrent les liens qui les liaient les uns aux autres. Il devenait impératif de créer un système politique qui aide à rendre les gens sociables, et pas seulement plus intelligents. Il était temps que l'activisme crée une république laïque et positive. Il pensait qu'il avait besoin d'un « isme » pour rivaliser avec le catholicisme et le conservatisme d'un côté et le libéralisme, le socialisme et le communisme de l'autre. Il préférait utiliser le terme positivisme plutôt que comtisme parce qu'il lui semblait plus clair, de nature moins égoïste et plus utile pour la diffusion de son système.

Ayant été témoin des ravages provoqués par les expérimentations politiques dans son pays depuis 1789, Comte, comme beaucoup de ses compatriotes, avait perdu confiance dans des solutions purement politiques face à l'anarchie de son temps. Il rejetait la démocratie et le régime parlementaire ; les notions de « droits de l'homme » et de « souveraineté populaire » lui semblaient avoir mené à cette confusion. En éliminant les abstractions contestables de la pensée politique classique, le positivisme pouvait servir de base à un

³⁸ Auguste COMTE, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, Paris, G F Flammarion, 1998, p. 43.

nouveau consensus social. Il devait déboucher sur une grande synthèse, qui attirerait la gauche et la droite et transcenderait les partis politiques. Il inaugurerait une république positive que Comte espérait fondée sur l'ordre et le progrès.

Dans le futur âge positif, les nations seraient divisées en petites républiques, caractérisées par l'harmonie entre les principaux groupes : les industriels « régénérés », qui formeraient le pouvoir temporel, et les philosophes positivistes, les femmes et les ouvriers, qui formeraient les éléments du pouvoir spirituel. Les philosophes positivistes, qui incarnent la raison, seraient aidés par les femmes, qui incarnent les sentiments, et les ouvriers, qui incarnent l'activité. Selon Comte, à la différence de la bourgeoisie mâle corrompue au pouvoir, les femmes et les ouvriers étaient préservés de la culture artificielle et matérialiste de l'époque.

À la fin des années 1840 et au début des années 1850, Comte alla plus loin et fit du positivisme une religion. L'Humanité remplacerait Dieu et la Nature en tant qu'idéal. Cette dévotion à l'Humanité unifierait la philosophie, la politique et la religion comtiennes. En matière de philosophie, les gens étudieraient l'Humanité, l'objet de la sociologie. En effet, toutes les sciences seraient tournées vers l'Humanité. En matière de politique, les gens agiraient pour améliorer l'Humanité, c'est-à-dire la société et son environnement. Servir l'Humanité deviendrait un impératif pour chacun : des femmes au foyer aux savants. L'idée d'Humanité maintiendrait l'union de la société et deviendrait le principe politique directeur. En matière de religion, les gens aimeraient l'Humanité. Pour contrer le catholicisme, Comte inventa des sacrements positivistes pour le baptême, le mariage et la mort. Il inventa aussi un calendrier commémoratif comportant principalement des saints laïcs (parmi lesquels Aristote, César et Dante) ; chaque jour fêtant l'un d'eux en tant que serviteur de l'Humanité. Ce calendrier était censé aider à forger une mémoire collective en renforçant la solidarité émotionnelle, ce qui était aussi indispensable à l'harmonie sociale que le consensus intellectuel. En bref, la religion positiviste englobait à la fois un système commun de croyances et des pratiques rituelles et sociales qui réunissaient les gens autour du culte de la société. Pour renforcer le culte de l'Humanité en tant qu'objet de toute pensée, de toute action et de tout sentiment, Comte ajouta une autre science, la moralité, à sa classification des sciences. La moralité, septième science dans la hiérarchie positiviste, devait aider à rendre les gens plus sociables. Comte soulignait que le triomphe du positivisme mènerait à un retour

au fétichisme, la première phase de la religion primitive, caractérisée par un respect pour la terre, le concret, une spontanéité émotionnelle intense et la poésie. « La raison humaine » à l'apogée de sa « virilité » devait inclure un « degré de fétichisme poétique »³⁹. Comte est donc l'un des premiers philosophes à soutenir que le fétichisme n'appartient pas exclusivement à l'âge primitif et n'a pas toujours représenté une sorte de fausse conscience ou une tournure d'esprit pré-logique. Il fallait l'inclure dans le positivisme moderne.

Conclusion

À la fin de sa vie, Comte expliqua que « positiviste » voulait dire plus que « réel [opposé à imaginaire], utile, certain [opposé à indécis], précis, organique [au sens d'être unifié] et [...] relatif » ; ce qui évoquait aussi désormais « sympathique »⁴⁰. Le positivisme, une doctrine scientifique, a été en définitive édifié pour contrecarrer l'esprit scientifique, c'est-à-dire la « positivité » de l'âge moderne, dont l'égoïsme, la spécialisation et l'indifférence sociale avaient provoqué des dommages moraux inestimables⁴¹. Son but n'était pas seulement de cultiver l'intelligence et d'assurer le progrès mental, mais de façonner l'autre part essentielle de chaque individu, sa vie émotionnelle, et ainsi d'assurer la promotion de l'altruisme.

S'agissant d'une philosophie, d'une religion et d'une politique, le positivisme attira de nombreux disciples, mais suscita en même temps de sévères critiques. De nombreuses personnes furent attirées par le positivisme en tant que doctrine intellectuelle et rigoureuse. Les historiens de la fin du XIX^e siècle, par exemple, parlèrent de positivisme pour désigner une histoire événementielle et factuelle qui devait s'abstenir de verser dans l'herméneutique et prétendait être totalement objective. Ce n'est que si l'histoire employait une méthode scientifique solide qui garantît la véracité de ses conclusions, qu'elle pourrait acquérir une légitimité et le soutien du peuple. On peut également rapprocher le positivisme de Comte du positivisme logique ; tous deux ont une approche analogue du problème de la

³⁹ Auguste COMTE, « Lettre à Clotilde de Vaux, du 2 décembre 1845 », *CG*, 3, p. 212.

⁴⁰ *Système*, 4, p. 547.

⁴¹ *Cours*, 2, pp. 548, 567, 701.

signification, en distinguant la connaissance scientifique et la connaissance non scientifique et en utilisant des arguments fondés sur l'empirisme et la raison pour éliminer la métaphysique. Ils soutiennent que les sciences de la nature et les sciences sociales partagent des bases logiques communes et une supériorité face aux autres formes de connaissances. Cependant, certains critiques de la philosophie comtienne pensent que Comte a amoindri sa rigueur en n'y incluant pas une épistémologie plus claire et un programme de vérification. Après tout, il n'a pas fourni beaucoup de directives en ce qui concerne l'emploi de l'induction, de la déduction, de l'expérimentation, de la comparaison, de l'observation et de l'imagination dans la construction des lois positives. Comte fait figure de post-moderne lorsqu'il reconnaît des éléments subjectifs dans la construction des lois positives. Mais cette reconnaissance ne diminue-t-elle pas l'objectivité au cœur de la philosophie du positivisme ? Quoi qu'il en soit, les éléments émotionnels dans la religion positiviste ont attiré beaucoup de personnes désorientées spirituellement à cause de leur insatisfaction à l'égard des principes de la religion traditionnelle. Comte fit de sa doctrine intellectuelle le fondement d'une nouvelle religion laïque, une religion qui éliminait Dieu et la métaphysique, mais continuait à satisfaire l'aspiration humaine à une croyance. La sécularisation au cœur de la modernité n'excluait pas nécessairement la religion. Servir l'Humanité semblait un but louable à de nombreux disciples de Comte. Alors que Comte faisait fréquemment remarquer que les gens devenaient « de plus en plus religieux », certains critiques estimèrent qu'il était dangereux parce qu'il ne croyait pas en Dieu⁴². D'autres critiques, notamment les positivistes, qui approuvaient son programme scientifique, attaquèrent la Religion de l'Humanité comme étant un retour à la métaphysique, voire à la théologie. Sur le plan politique, des réformateurs de tout poil, du Brésil aux États-Unis, utilisèrent le positivisme pour combattre les religions traditionnelles et l'institution de l'Église et pour promouvoir une société moderne fondée sur les sciences et l'industrie. Cependant, des critiques de cet aspect de sa pensée le condamnèrent pour avoir défendu une société patriarcale, autoritaire et technocrate, qui servait les intérêts industriels avant tout. Comte n'a peut-être pas construit la synthèse qui, il l'espérait, donnerait sa forme finale à la vie intellectuelle et

⁴² *Système*, 3, p. 10.

R.I.E.J., 2011.67

stabiliserait le monde politique et moral, mais il a laissé un riche *corpus* qui continue à provoquer des discussions fructueuses.